

La Lettre Clubs

Bulletin électronique d'information interne de la
Fédération Française de Course d'Orientation

Rédaction : M. Simon (commission Communication) - o-mag@ffcorientation.fr

Les hyperliens (signalés en bleu) permettent d'accéder directement aux sites et courriels indiqués.

N° 9/2009 - Décembre

Le Règlement des Compétitions 2010 est en ligne

Le R.C. 2010 est désormais en ligne sur le site de la FFCO. Accès direct [ici](#).

Sa parution est le fruit d'un important travail nourri par de nombreux échanges : en commissions, en groupe de travail (partie commune), réunion de concertation lors de la Semaine fédérale, etc. Il a été présenté dans ses grandes lignes en septembre 2009 au Comité directeur de la Fédération.

Après une dernière phase de rédaction et de correction, le Comité directeur l'a approuvé le 12 décembre.

En voici les principales nouveautés.

● CALENDRIER C.O. PÉDESTRE

Pas de changement majeur, mais une meilleure répartition des compétitions :

- Quatre **nationales** (une par zone) au printemps (février/mars/avril/juin) en lieu et place des demi-finales.
- Un week-end au printemps pour le championnat de France des clubs et le championnat de France moyenne distance toutes catégories.
- Une semaine en juillet-août pour les championnats de France de nuit, de moyenne distance jeunes et élites, de longue distance et de relais.
- Un week-end à l'automne pour le championnat de France de sprint et le critérium national des équipes (CNE).

● MODIFICATIONS DES RÈGLEMENTS PÉDESTRES

■ Championnat de France des clubs (CFC)

Les 4 divisions sont maintenues et se nomment désormais nationale 1, nationale 2, nationale 3 et nationale 4.

Les départs : l'échelonnement des départs est modifié. La N 2 part 10 minutes après la N 1 ; la N 3, 30 minutes après la N 1 et la N 4 une heure après la N 1.

Les circuits : quelques modifications ont été apportées aux circuits (durées de course) selon les divisions afin de mieux correspondre aux niveaux réels des équipes.

Par exemple : en N 2, les trois circuits de 50 minutes sont remplacés par des 40 minutes ; en N 4, un circuit de 30 minutes est remplacé par un circuit de 20 minutes ; les circuits de 30 minutes de N 1 et N 2 sont différents.

L'organisation d'un relais type « trophée Thierry Gueorgiou » est toujours possible (sans attribution de titre) ; composé de 4

LIGUES

Envoyez vos calendriers sportifs à la Fédération

Toutes les ligues n'ont pas encore envoyé leur calendrier à la FFCO ; merci de faire vite afin de pouvoir mettre en ligne rapidement un document le plus complet possible.

> Formations fédérales : voir page 3

relayers âgés de 10 ans et plus, il devra comporter 2 circuits de 20 minutes (niveau technique 2).

En cas de désistement d'une équipe dans une des trois premières divisions, aucun remplacement ne sera effectué. La division restera incomplète. La confirmation d'inscription auprès du secrétariat fédéral est supprimée.

■ Critérium national des équipes (CNE)

Modifications :

- Relais hommes
 - départ 90 minutes avant le lever du soleil,
 - ordre et composition des circuits : les deux premiers circuits (40 minutes) de nuit, en combinaison entre eux, le troisième circuit de 50 minutes sans combinaison, les 4 circuits suivants (30 min./ 50 min./ 30 min./ 50 min.) en combinaison entre eux.
- Relais dames et relais jeunes : départs respectivement 30 minutes et 1 heure après le lever du soleil.
- Mini-relais : son organisation est obligatoire, mais n'entre pas dans le calcul du classement clubs.

■ CFC et CNE - Départ des équipes retardées

Un départ en masse des équipes en retard doit être prévu à une heure suffisamment tardive pour ne pas influencer sur les podiums. Les équipes en course ont la possibilité, après l'arrivée des trois (relais de catégories) ou dix (CFC et CNE) premières équipes du relais :

- de poursuivre le relais dans les conditions normales,
- d'effectuer un départ en masse à l'initiative de l'Arbitre (dans ce cas, les équipes concernées sont classées après celles qui ont pris des relais réguliers, même si leur temps total de course est inférieur).

Dans tous les cas, les équipes ne seront classées que si elles terminent avant l'heure de fermeture de circuit.

■ Championnat de France moyenne distance

Les championnats de France moyenne distance élites et jeunes avec qualifications est maintenu lors de la semaine fédérale et



un championnat par catégorie d'âge sans qualifications est organisé le samedi lors du week-end du championnat de France des clubs.

■ Qualifications pour les championnats de France sprint et moyenne distance élites et jeunes

- Championnats de France sprint et moyenne distance élites. Un minimum de 4 H et 4 D sont qualifiables par ligue avec la possibilité de qualifiés supplémentaires : une place par tranche entière de 10 licenciés du même sexe valant plus de 5000 points (H) ou 4000 points (D) au classement national.
- Championnat de France sprint jeunes. Les qualifications lors des championnats de ligue sont accessibles de la catégorie H/D 14 à H/D 18.

■ Championnat de France longue distance

- Création de circuits de classe B ou C : H/D VC, 21C, 18 B et 16 B.
- Suppression des qualifications pour la majorité des catégories.
- Qualification obligatoire pour les catégories H/D 16A, H/D 18A, H/D 20E et H/D 21E sur deux épreuves parmi les quatre nationales et le championnat de ligue.

Conditions de qualification

Catégories	H16A	H18A	H20E	H21E
% temps du vainqueur	180	170	160	150
	D16A	D18A	D20E	D21E
% temps du vainqueur	180	170	160	150

Les H/D 20E et 21E n'ayant pas réussi leur qualification peuvent courir en classe A ou en C.

Les H/D 16A et les H/D 18A n'ayant pas réussi leur qualification peuvent courir en classe B.

■ Compétitions individuelles régionales et départementales

Le règlement des compétitions 2010 propose un cadre pour les compétitions individuelles régionales et départementales.

Son adoption par la majorité des organisateurs permettra une harmonisation des compétitions sur tout le territoire.

● MODIFICATIONS DES RÈGLEMENTS C.O. À V.T.T. ET C.O. À SKI

- Les trois spécialités (pédestre, VTT et ski) possèdent désormais les mêmes schémas de courses : longue distance, moyenne distance et sprint.
- Pour la CO à VTT et la CO à ski : en moyenne distance et en sprint, les championnats de France se disputent en deux catégories : jeunes et élites.
- Pour la CO à ski :
 - l'essentiel des modifications concerne les tableaux de courses (catégories, circuits, temps de course) ;
 - en relais, pour toutes les catégories les équipes sont constituées de deux coureurs.

BOÎTIERS SPORTident

Nouveau progiciel pour les boîtiers électroniques

Actuellement les boîtiers fonctionnent avec le progiciel 559, il est remplacé par le 565.

Pour mettre à jour vos boîtiers, téléchargez le SI Boot 2.02 et le progiciel SPORTident BSx 565 sur :

www.sportident.com/index.php?site=site.html&dir=&nav=355

Après avoir téléchargé les fichiers, suivre la procédure suivante.

Pour chaque modèle de station SPORTident, un progiciel spécifique est nécessaire :

- BSF7 - stations jusqu'au 70.499 *8117*
- BSF7 - stations à partir de 70.500 *8197*
- BSF8 *8198*
- BSF8 - SI-Master *8188*
- BSM7 - RS232 *9197*
- BSM7 - USB *9197*
- BS7-P - printout *B197*

• Chaque progiciel se compose de deux fichiers avec des extensions * pupd et * pkey, respectivement.

• Les deux fichiers doivent être stockés dans le même dossier (à savoir dans le fichier du SI Boot).

• Les progiciels sont fournis dans un dossier comprimé **firmware.zip**.

• Décompressez les progiciels dans un dossier et utilisez le chemin obtenu pour créer des sous-répertoires. C'est le préalable au choix automatique des progiciels par SI Boot.

• Les fichiers de progiciels plus anciens doivent être enlevés manuellement si un dossier existant est employé.

Procédure de mise à niveau

– Commandez et ajustez l'horloge en temps réel de votre PC ; lors de la mise à niveau, la station SPORTident est automatiquement synchronisée avec l'horloge du PC.

– Lancez SI Boot.

– Choisissez les réglages de COM-Port et de vitesse, puis choisissez « Direct » ou « Remote ».

– En cas de programmation à distance, activez la station de base en mode « Service » ; utilisez un bâton d'accouplement.

– Vous pouvez vérifier le « raccordement » de la station SPORTident en appuyant sur le bouton « Ajustement de l'heure ».

– Commencez la mise à niveau ; la réussite est indiquée par deux signaux sonores.

Tous les réglages spécifiques de la station seront conservés.

A vos stations !

Bernard Mortellier - Tél. 06 15 40 90 69

Ndlr : Pour plus d'info, voir *O-Mag* n° 94, p. 17, rubrique « Nouvelles technologies ».

La DTN et les ligues, maîtres d'œuvre d'un plan de formation dynamique

La formation fédérale avait fait peau neuve en 2007, elle change de moteur en 2010. Les nouvelles formations fédérales « diplômantes » seront désormais encadrées par **des formateurs habilités**.

Bénévoles et compétents

Depuis octobre 2009, la Direction technique nationale organise – avec le concours de ligues dynamiques – **des formations de formateurs**.

Chaque ligue intéressée pourra ensuite compter sur ces bénévoles, volontaires et compétents, pour assurer l'encadrement des formations organisées au niveau régional ou interrégional.

Premiers stages dès janvier

La première formation au calendrier 2010 est celle de **formateurs d'animateurs**, prévue le week-end des 23 et 24 janvier à Valence et des 30 et 31 janvier à Paris (INSEP).

Les ligues souhaitant organiser des formations d'animateurs en 2010 peuvent inscrire leurs futurs formateurs à ce stage auprès de la Fédération :

charly.boichut@ffcoorientation.fr

D'autres formations de formateurs sont programmées en 2010. Les orienteurs intéressés par les formations d'**animateur** ou de **formateur d'animateurs** doivent solliciter leur ligue dès à présent.

Formations de formateurs en 2010 et 2011

<i>Spécialités</i>	<i>Prochaines dates</i>	<i>Pré-requis</i>
Animateur	23-24.1.2010 + 30-31.1.2010 ; 29-30.1.2011	Sur proposition des ligues, parmi les animateurs diplômés
Moniteur	10-11.9.2011	Être moniteur
Entraîneur	(interne DTN)	(interne DTN)
Traceur régional Contrôleur régional	6-7.3.2010 + 13-14.3.2010 ; 19-20.3.2011	Sur proposition des ligues, parmi les contrôleurs régionaux
Traceur national Contrôleur national	18-19.9.2010	Être contrôleur national
Arbitre-délégué régional	A l'occasion du séminaire (13-14.11.2010 ; 19-20.11.2011)	Etre arbitre-délégué régional
Arbitre-délégué national	(interne DTN et commission arbitrage)	(interne DTN et commission arbitrage)

Formations pour tous proposées en 2010 et 2011

<i>Spécialités à former</i>	<i>Prochaines dates</i>	<i>Pré-requis</i>
Animateur	Dès février 2010 (à fixer par les ligues)	Une année de pratique régulière de la CO
Moniteur	Septembre à décembre 2010 ; septembre à décembre 2011	Être animateur et avoir suivi la formation de traceur régional
Entraîneur	17-18.9.2011	Être moniteur
Traceur régional	Dès avril 2010 (à fixer par les ligues)	Deux années de pratique régulière de la CO
Contrôleur régional	Dès octobre 2010 (à fixer par les ligues)	Être traceur régional
Traceur national	Novembre 2010 à janvier 2011 ; septembre à décembre 2011	Être traceur régional
Contrôleur national	15-16.10.2011	Être traceur national et contrôleur régional
Arbitre-délégué régional	Dès janvier 2010 (à fixer par les ligues)	Être traceur régional ou 5 années de licence avec une expérience en organisation de course
Arbitre-délégué national	Validation au séminaire (13-14.11.2010 ; 19-20.11.2011)	Être Arbitre-délégué régional